



Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.

Elections professionnelles : Merci !

► Communiqué de presse

Les résultats des élections professionnelles ont été connus dans la nuit du 06 au 07 décembre 2018. **Ils confirment la progression du Syndicat National des Lycées et Collèges (SNALC).**

Au niveau national, dans un contexte de relative stabilité des équilibres syndicaux, le SNALC, avec ses partenaires, le Syndicat national des Ecoles (SNE) et le Syndicat des personnels de laboratoire (SPLEN-SUP), gagne plus de 3600 voix. **Le SNALC voit sa représentativité confortée, grâce à son siège au Comité technique ministériel.**

Dans l'académie d'Orléans-Tours, le SNALC progresse dans tous les scrutins où il s'est présenté, très fortement chez les professeurs certifiés (il représente 12,5 % des certifiés de l'académie), significativement chez les professeurs agrégés, qui sont 26 % à lui accorder leur confiance.

Le SNALC Orléans-Tours est le 2^{ème} syndicat des lycées et collèges par le nombre de voix comme par le nombre de sièges.

Le SNALC Orléans-Tours confirme son ancrage territorial, en obtenant pour la première fois un siège au Comité technique spécial départemental du Loiret, qui examine le fonctionnement et l'organisation de l'enseignement scolaire dans le département (1^{er} et 2d degré).

Le SNALC Orléans-Tours remercie donc très sincèrement tous les collègues qui ont voté pour lui lors de ces élections professionnelles, et notamment les collègues qui n'appartiennent pas à un corps pour lequel il a présenté une liste en CAPA. C'est grâce à eux que notre nombre de voix au Comité technique académique progresse autant. **Merci !**

Vierzon, le 7 décembre 2018

Contact : François TESSIER, Président académique du SNALC, snalc.orleanstours@wanadoo.fr, 06 47 37 43 12